



Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

2023 - 259

Bras, le 18 août 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Route,

**VU** la demande d'arrêté de circulation de la Société VAR THD, 66 avenue Amiral Daveluy à Toulon pour le compte de l'entreprise NGE INFRANET siégeant à LA VALETTE DU VAR (Var) 245 Avenue de l'Université, en date du 17 août 2023,

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public de réglementer la circulation pour des travaux de création de poteaux, chemin de la Cadette devant être réalisés par la Société NGE INFRANET,

### ARRÊTE

**Art. 1 :** Du lundi 28 août 2023 au lundi 02 octobre 2023 inclus, la circulation sera alternée manuellement chemin de la Cadette de 8 h à 17 h par la Société NGE INFRANET.

**Art.2 :** La signalisation réglementaire des travaux sera conforme aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 (8<sup>ème</sup> partie) approuvée par l'Arrêté du 06 novembre 1992 modifié.

Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

Le groupe NGE INFRANET et/ou ses sous-traitants se chargeront de la signalisation du chantier

**Art. 3 :** La Société NGE INFRANET sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

**Art. 4 :** Monsieur le Maire de la commune de BRAS,  
Monsieur le Directeur General des Services  
La Police Municipale

Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Art. 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame la Lieutenante de la Brigade de Gendarmerie de Saint Maximin.

Le Maire,  
Franck-PERO

République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité

